



BALESTRAFFIC

Tél. 022 308 88 00 - www.balestraffic.ch

Le Carougeois

BIMENSUEL - 18 AVRIL 2024 - No 1157

RÉDACTEUR RESPONSABLE: ALAIN SARACCHI



Editorial

La cité sarde en danger

Depuis quelques années, et ce n'est pas faute de l'écrire, les commerces se vident et ceci s'est accéléré avec les deux années de Covid, la population étant devenue craintive, à juste titre d'ailleurs. Mais pas seulement. D'autres critères font que les commerçants et les artisans du centre de notre commune ont vu leur chiffre d'affaires baisser. Dans un premier temps il y a eu de nombreux travaux et cela continue. La rue Ancienne en a payé un lourd tribut et pourtant les commerçants riverains ne se sont pas plaints. Leurs recettes ont dégringolé cela d'autant plus que l'inflation les attendait au coin du bois. Difficile pour eux d'augmenter les prix de quelques pourcents alors que seules les grandes surfaces comme et les boutiques de grandes marques peuvent se le permettre. Et puis la vente en direct par internet a explosé suite au confinement. La baisse brusque de l'euro a très probablement favorisé l'hémorragie de la clientèle en France voisine cela d'autant plus qu'il est beaucoup plus facile de se déplacer lorsque l'on est sûr de trouver une place de parc gratuite pour son véhicule. C'est bien joli de promouvoir la bicyclette mais pour transporter ses achats ce n'est pas forcément d'une grande facilité à moins d'avoir un vélo cargo qui prend la place d'une automobile.

Cette situation devrait alerter les autorités communales. Les

arcades vides de tout commerce sont pléthore à Carouge et donnent une mauvaise image aux clients et aux touristes. Il y a deux facteurs qui en sont la cause: moins de places de parking en surface et le désintéressement des autorités du sort des commerces. De nombreux commerçants ne se gênent pas de dire: «de toute façon une grande partie des élus ne viennent pas chez nous, notamment les élus. Dans leurs discours creux, elles parlent de nous avec des termes éloquentes mais derrière c'est le désert complet!».

Il y a aussi le coût des loyers des arcades. Carouge est devenu à la mode depuis quelques années et le prix des immeubles, particulièrement au centre, a pris l'ascendant. Les propriétaires couvrent une partie de leur hypothèques avec les loyers notamment celui des arcades.

Ce n'est pas en prétendant la zone piétonne notamment la rue Saint-Joseph que les commerces vont mieux financièrement. Aligner des caisses avec des arbustes pour animer la rue ou encore des bouquets de fleurs sur les réverbères pour faire joli ne sont pas des solutions à long terme. A noter que les rues adjacentes où de nombreux commerces survivent, restent sans décorations même si celles-ci sont quelque peu kitsch. De plus les vélos roulent comme des malades entre les piétons.

(Suite en page 2)

L'église Sainte-Croix en restauration

1975, c'est l'année de la dernière restauration de l'église Sainte-Croix, il y aura donc cinquante ans.

A l'évidence, l'intérieur de ce vénérable sanctuaire subit «des ans l'irréparable outrage». Une remise à neuf s'impose pour lui redonner son lustre et sa magnificence.

Ces travaux de restauration sont confiés au bureau d'architectes CCHE, particulièrement à M. Alain Carlier qui, bien que retiré, suit ce dossier avec la compétence qui le caractérise; les chantiers qu'il a conduits, notamment dans le Vieux-Carouge, sont unanimement reconnus comme étant des réalisations exemplaires.

La rénovation en cours n'est pas entreprise uniquement dans le but de parfaire l'esthétique de l'église, si essentielle puisse-t-elle apparaître; des obligations ont été récemment édictées et qu'il sied d'observer. Parmi celles-ci il convient de citer: la mise en conformité des mesures de sécurité, des installations électriques, de la lutte contre l'incendie et des économies d'énergie. Toutes ces prescriptions entraînent des dépenses d'importance.

Brève évocation historique

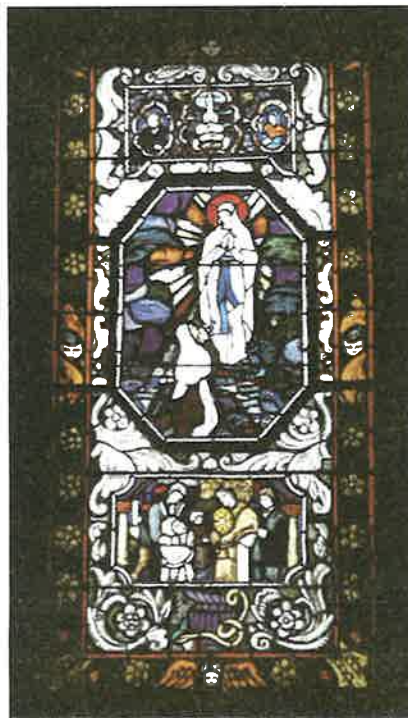
Aujourd'hui bâtiment classé Monument historique placé sous la protection de la Confédération suisse, de l'Etat de Genève et de la Ville de Carouge, l'église de notre ville est dédiée à «l'Exaltation de la Sainte-Croix». Elle doit son origine à Victor-Amédée III, Roi de Sardaigne, dont le dessein était de réaliser l'édifice emblématique de la cité dont il a voulu l'érection.

Il confia à l'architecte Giuseppe Piacenza (Plaisance) le soin de dessiner un projet d'église; ce dernier, également urbaniste, fut chargé de réaliser un plan directeur pour Carouge.

La royale église est consacrée en 1780, Carouge est érigé en Ville par les lettres patentes du Roi Victor-Amédée III en janvier 1786.

Depuis la fin du XVIII^e siècle Carouge connut des vicissitudes et des tribulations, conséquences des luttes d'idées aux incidences néfastes pour le sanctuaire.

Il s'agit de la Révolution française et du Kulturkampf.



Vitrail d'Alexandre Cingria

La Révolution française

Dès l'automne 1792, soit douze ans après la consécration de l'église la fureur de la Révolution française s'abattit sur la ville et son église.

Celle-ci fut spoliée; notamment elle abrita un magasin de fourrage. Elle fut restituée dans un état de délabrement et de dégradation telle qu'une réhabilitation complète s'imposa.

C'est l'architecte tessinois établi à Genève Luigi Bagutti qui conduisit les travaux de 1824 à 1826 et donna à Sainte-Croix l'essentiel de son aspect actuel. Ce même architecte

dessina le plan du buffet du grand orgue que l'on peut toujours admirer.

Le Kulturkampf

A fin décembre 1873, sur ordre des autorités en place les catholiques romains furent dépossédés de leur église. Celle-ci est attribuée à «l'Eglise catholique nationale».

Les catholiques demeurés fidèles à Rome trouvent refuge dans la chapelle dite de «la persécution», située à l'actuelle rue Jacques-Dalphin où se trouve aujourd'hui le centre paroissial, et ce jusqu'en 1926.

Après que leurs légitimes propriétaires eurent récupéré leur église cette chapelle fut transformée en salle de spectacle qui abrita, dès 1958, le Théâtre de Carouge.

La restauration de 1926

En 1921, l'église Sainte-Croix est rendue à ses destinataires historiques. L'état de détérioration et d'abandon était à point pitoyable que l'on songe un moment à la démolition de l'édifice. Cette idée est heureusement abandonnée.

Tout le bâtiment est l'objet d'une rénovation complète, confié à l'architecte Adolphe Guyonnet.

Les vitraux d'Alexandre Cingria furent posés ainsi que les statues de neuf apôtres.

Dernière rénovation: 1975

Celle-ci concerne uniquement l'aménagement et la décoration intérieurs; elle est confiée à l'atelier d'architectes Ernest Martin et associés.

Selon Mme Babina Chaillot-Callame L'un des objectifs de la restauration

(Suite en page 2)



Envie de vous sentir libre comme l'air ?

Notre mission sur terre ?

Mettre à votre disposition toutes nos compétences pour vous accompagner dans le domaine de la gestion immobilière. Grâce à notre solide expérience, nous vous offrons un service personnalisé.

Pour la gestion de vos biens, vous êtes à la bonne adresse.

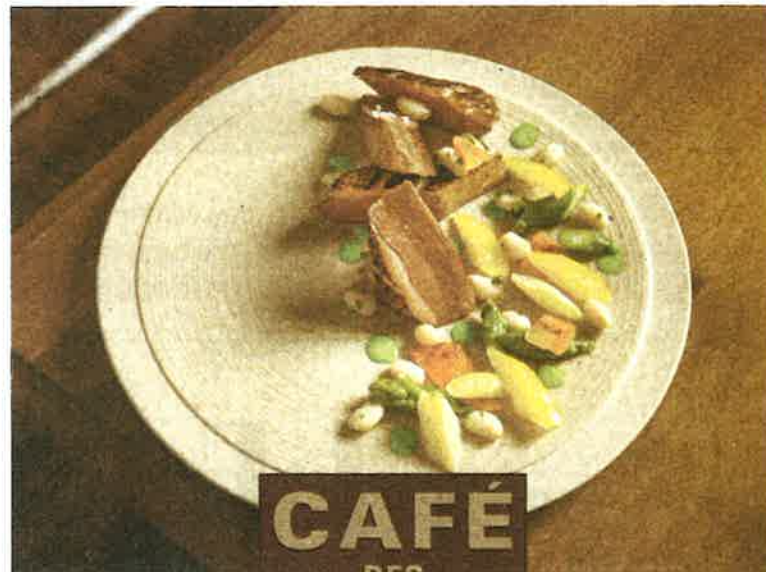


022 300 06 36
SOS DÉPANNAGE 24/24H

DÉPANNAGE JOUR & NUIT
MENUISERIE-SERRURERIE
VITRERIE-MIROITERIE

Devis et conseils gratuits
WWW.DROZ-MSV.COM

TÉLÉPHONES



CAFÉ
DES
NÉGOCIANTS

DÉCOUVREZ LA CARTE DE PRINTEMPS
DU CAFÉ DES NÉGOCIANTS

UNE CUISINE DE MARCHÉ SAUVAGEUSE ET AUTHENTIQUE

Une rue piétonne est faite pour les piétons, les cyclistes doivent mettre impérativement pied à terre. Malheureusement les panneaux à l'entrée de la rue Saint-Joseph et de la place du Marché indiquent qu'il faut que les vélos roulent doucement. Evidemment ce n'est pas le cas et comme il n'y a pas d'interdiction formelle, la Police municipale ne peut pas verbaliser.

Il faudrait également que les autorités suppriment les différentes taxes telles que enseignes, occupation du domaine public etc. Une personne a été engagée pour faire de la promotion. Quel est son statut et son cahier des charges. Il est indispensable que ses tâches soient clairement définies et ce n'est pas en réunissant quelques commerçants dans un bistrot pour leur donner des conseils

que la tendance va basculer et que les arcades vont rouvrir. Ce dont ils ont besoin, ces commerçants, c'est que la Commune et sa représentante fassent du vrai marketing pour attirer la clientèle.

Ce n'est pas non plus en refusant un deuxième sous-sol pour le parking Vibert-Sardaigne que les choses vont s'arranger. Les Verts et quelques Socialistes refusent obstinément l'agrandissement de ce parking pour des raisons obscures et comme ils tiennent la majorité du Conseil municipal, la situation n'est pas près de se débloquer.

Il ne reste plus que l'Association des Intérêts de Carouge pour faire le barrage à l'hémorragie des places parking en surface.

Alain Saracchi
Rédacteur en chef

L'église Sainte-Croix en restauration

(Suite de la première page)

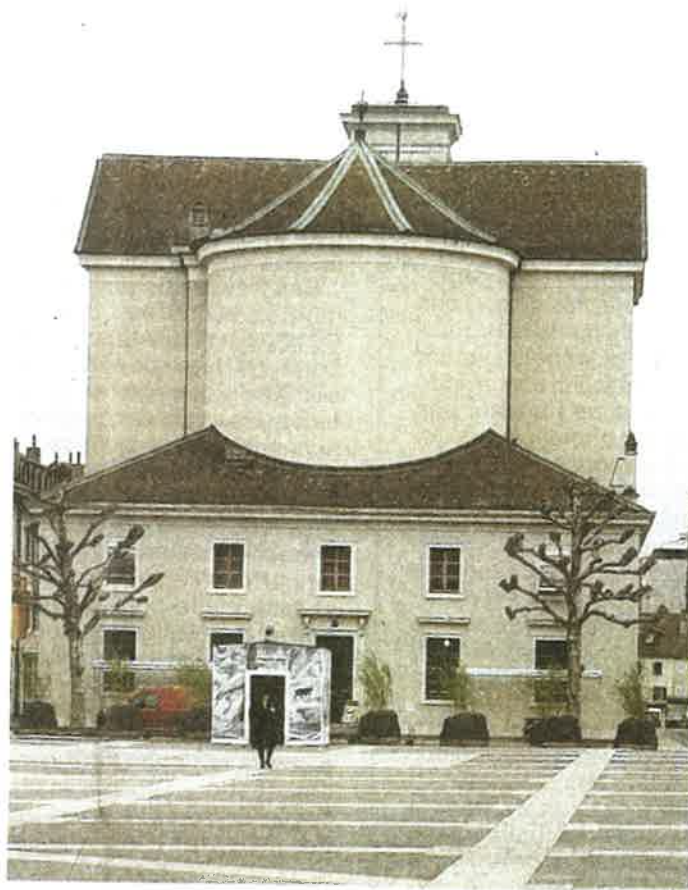
ration de 1975 a été d'apporter plus de clarté au sanctuaire; tout d'abord en éclaircissant parois et mobilier puis en installant un nouveau système d'éclairage, enfin en laissant pénétrer plus de lumière naturelle.

Constat et principes de la rénovation actuelle

Plusieurs parois nef, transept et chœur présentent des colorations noires; elles sont dues, à dire d'expert, à la fixation de moisissures et/ou poussières lors de la présence

des collectivités publiques (Confédération, Etat de Genève et Ville de Carouge rappellent que Sainte-Croix est classé Monument historique) ont manifesté leur intérêt en accordant des subventions appréciables, nous sommes fondés à penser que les travaux actuellement entrepris connaîtront les mêmes libéralités.

De même l'effort considérable dont ont fait montre en 1926 et 1975, les paroissiens et amis de Sainte-Croix, en accordant un soutien pécuniaire des plus large, se renouvellera, sans aucun doute, en 2024.



de condensation superficielle due à la ventilation. Des mesures d'assainissement seront entreprises.

Les travaux prévus sont, notamment, les suivants:

- Eglise: isolation thermique de la nef (combles) mise en place d'une installation de ventilation et chauffage, peinture intérieure, remplacement de l'éclairage intérieur et du système de sonorisation.
- Rénovation de l'appartement du sacristain.
- Menuiseries extérieures: de la sacristie, remplacement des fenêtres de la nef, remplacement des stores extérieurs par des volets en bois.
- Toiture: isolation de la toiture de la sacristie, mise en conformité thermique des fenêtres du toit.

Conclusion

Le montant du budget estimé pour l'ensemble de cette restauration est considérable.

A l'instar des dernières rénovations, en 1926 et 1975, au cours desquelles

Le compte BCGe IBAN CH60 078 8000 0507 4451 8 reçoit les dons de tous les bienfaiteurs qui souhaitent soutenir ce beau projet de réhabilitation et auxquels les responsables expriment leur gratitude.

Enfin, terminons par un vœu: que le délai prévu pour cette rénovation, à savoir une année, soit tenu et que l'église Sainte-Croix retrouve sa splendeur pour célébrer la Fête de Pâques en 2025!

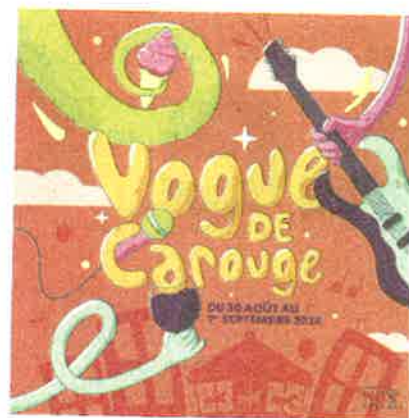
Jean-Paul Santoni
Président de la Fondation Sainte-Croix

La vente au numéro du Carougeois

c'est chez Percho,
rue Ancienne 6

www.percho.ch

Ouverture: mardi, jeudi, vendredi
de 14 à 18h, samedi de 10 à 17h



Le Cartel recherche des bénévoles!

La Vogue de 2023 a été une réussite et le Cartel des sociétés carougeoises est déterminé à poursuivre sa tâche pour organiser l'édition 2024, traditionnelle fête carougeoise les 30, 31 août et 1^{er} septembre prochains.

Nous l'avons constaté, le succès grandissant des Vogues précédentes, repose en partie sur nos bénévoles qui par leur présence, encadrent, soutiennent avec enthousiasme nos activités et animations. Les contraintes et les exigences d'une telle organisation demandent toujours plus d'investissement, de présence dans un cadre bien défini.

Le Cartel des sociétés carougeoises recherche des bénévoles pour la Vogue 2024

Vous êtes intéressés à participer à la fête, d'être présent en partie ou tout le week-end? Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre selon vos disponibilités et envies de chacun pour diverses tâches que nous déterminerons ensemble à l'occasion d'une séance de préparation préalable.

Nos bénévoles recevront un t-shirt reconnaissable avec notamment le visuel de la Vogue 2024 qui leur sera offert. En fonction de leurs présences, ils auront un bon repas et boisson midi et soir. A l'issue de la Vogue, un repas en toute convivialité sera organisé pour remercier chacun et se rappeler des bons moments vécus.

Celles et ceux, majeurs qui sont intéressés et qui souhaitent participer à la réussite de notre belle Vogue peuvent s'inscrire au moyen du formulaire sur notre site voguecarouge.ch ou contacter notre secrétariat au 079 382 13 40 ou envoyer un mail à info@cartel.ch.

Jean-Marc Hochstrasser
Président du Cartel des sociétés carougeoises



Don du sang

Aux donateurs carougeoises
Suite à une mauvaise coordination des dates et donc de l'indisponibilité des salles, la collecte de sang du mois de mai (exceptionnellement) n'aura pas lieu.

Au plaisir de revoir les donateurs de proximité et les autres le mercredi 18 septembre à la Salle des fêtes de Carouge.

PIANOS SERVICE

LE SPÉCIALISTE INCONTOURNABLE

P. FUHRER S.A.

Avenue de la Praille 50 - 1227 Carouge
info@pianos-service.ch - 022 343 40 31



Le Carougeois

(Journal de Carouge et Gazette carougeoise réunis)

Partenaire de l'Association des Intérêts de Carouge

Abonnements:

15 numéros par an 35 francs

Le numéro Fr. 2,50

Administration et rédaction:

Le Carougeois

Case 1435, 1227 Carouge

Tél. rédaction 079 200 23 51

Tél. administration 079 342 58 66

E-mail: contact@lecarougeois.ch

Chèque postal 12-603-4

IBAN CH21 0900 0000 1200 0603 4

Régie des annonces:

Phoenix Communication SA

Rue de la Fontenette 23

1227 Carouge

Contact: Valérie Noël

vn@jim.media

Tél. 079 628 88 34

Mittelland Zeitungsdruck, Aarau

Editeur: Philippe Dumaret